

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception 30 OCT. 2013

Dossier complet le

N° d'enregistrement F04213P0097

### 1. Intitulé du projet

Démolition et reconstruction de la passerelle du Kupferhammer 2 à Strasbourg

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté Urbaine de Strasbourg

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Jacques Bigot / président

RCS / SIRET

2 4 6 7 0 0 4 8 8 0 0 0 1 7

Forme juridique

Colectivité territoriale

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
7)Ouvrage d'art a)Pont d'une longueur inférieure à 100 m.	Passerelle piétons/cycles de 10 m de long et 3,90 de large.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

### 4.1 Nature du projet

Démolition et reconstruction du pont reconstruction d'une passerelle cyclable qui franchit le Mühlbach à Strasbourg Montagne-Verte.

### 4.2 Objectifs du projet

Reconstruction d'une passerelle piétons/cycles entre la Montagne-Verte et Koenigshoffen.

Avant de démolir l'ouvrage nous allons créer une passerelle provisoire afin de maintenir l'itinéraire cyclable pendant les travaux.

Les gardes-corps seront à l'indentique de l'existant afin de garder le même esprit.

Esta 4 1.

### 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les études seront lancées en début d'année 2014 Les travaux sont prévus au 4e trimestre 2014 pour une durée de 6 mois.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La passerelle est prévue pour un usage piétonnier et cycliste. Les véhicules de secours et les engins de nettoyage pourront y passer. Elle sera réalisée conformément aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite en vigueur.

Le tirant d'air de l'ouvrage sera de 1,20m pour faciliter les inspections et les interventions futures.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La réalisation des travaux n'est pas soumise à d'autres procédures administratives.

### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'examen au cas par cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Valeur
10,00m 3,90m 30,00m 4,00m 1,20m

### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue de l'Auberge de Jeunesse à Strasbourg Montagne Verte Coordonnées géographiques Long.  $\frac{7}{2} \circ \frac{43}{27} \cdot \frac{07}{5}$  Lat.  $\frac{48}{28} \circ \frac{34}{24} \cdot \frac{24}{6}$ 

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°; 41° et 42°:

Point de départ :

Long. 7 ° 43' 05" 8 Lat. 48° 34' 20" 2

Point d'arrivée :

Long. 7 · 43 · 06 · 2 Lat. 48 · 3430 · 4

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?	Oui	X	Non	
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?	Oui		Non	X
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?				
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?	Oui		Non	X
Si oui, de quels projets se compose le programme ?				

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols  Quel est l'usage actuel des so	ls sur le	e lieu d	le votre projet ?
Piste cyclable e	ntre	la	Montagne-Verte et Koenighoffen.
			banisme (ensemble des documents d'urbanisme sols sur le lieu/tracé de votre projet ?
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	P.0	.S Jı	uillet 2012 nt d'application : KDE B12
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale ?	ou les	docun	nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non
5.2 Enjeux environnementaux	par to	us mo	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
en zone de montagne ?		X	
sur le territoire d'une commune littorale ?		TO TO	
		X	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X	

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		<b>X</b>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques?  si oui, est-il prescrit ou	X		Ne concerne pas le projet
approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		<b>X</b>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		X	

### 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

## **6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ?** Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?		<b>X</b>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		<b>X</b>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		<b>[</b> 3]	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		A	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X X	
Commodités				Pendant la phase travaux par les engins de
de voisinage	Est-il source de	רשא		chantier
	bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<b>X</b>	X	
	Engendre-t-il des odeurs ?		X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ?	X		Vibrations mineures pendant les travaux
	Est-il concerné par des vibrations ?		X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	Z¥.	

	Y	rojet identifiées au 6.1 Si oui, décrivez lesque		ceptibles d'être	cumulées avec d'a	utres projets con	nus ?
					¥ a sure		
6.3 Les incidend	X	rojet identifiées au 6.1 Si oui, décrivez lesque		ceptibles d'avoi	r des effets de natur	e transfrontière ?	
	g "						
	×	*					
			7. Auto-évalu	ation (facultatif)			
Au regard du fo qu'il devrait en	formulaire être disp	e rempli, estimez-vous ensé ? Expliquez pour	qu'il est néce: quoi.	ssaire que votre	projet fasse l'objet d	d'une étude d'imp	oact ou
		formulaire re			vrait être d	ispensé d'	étude

Le projet consistant à démolir et reconstruire un ouvrage de faibles

dimensions, il n'y a pas d'impact notable sur l'environnement.

		-						
8		м		_				۲.
	$\mathbf{R}^{-1}$	_	80		-	9.5	-	ĸ

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet Control of the	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	Х
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	Х
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	Х
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	Х

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

# Objet Annexe 6 : plan du P.O.S. Ech : 1/2000

# 9. Engagement et signature Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus Fait à STRASBOURG le, 10 OCTOBRE 2013 Signature Directeur Général des Services